

Image not found or type unknown



Modalité de la donation d'une maison

Par **rico378**, le **05/01/2008** à **10:19**

Bonjour et merci pour votre efficacité.

Donc suite a ma précédente question, comment dois-je faire pour donner ma maison avant mon décès a la personne de mon choix et quel en est le coup si coup il y a et étant alité, est ce qu'il y a une procédure particulière qui pourrai me permettre de régler ça sans avoir a me déplacer.

Cordialement...